

Le point sur la Transition bibliographique

Les grandes étapes en 2015

En novembre 2014, les deux agences bibliographiques nationales ABES¹ et BnF² ont publié un texte faisant le point sur la position française relative aux enjeux de ce qui a été appelé la Transition bibliographique³, notamment le besoin d'une évolution des règles de description bibliographique qui permette aux catalogues de bibliothèques de répondre pleinement aux nouveaux usages du web.

Ce document précise que, **sans attendre la publication de l'intégralité de la norme française de transition en cours de rédaction, le groupe national de normalisation « RDA⁴ en France » du programme *Transition bibliographique* publiera de manière anticipée des parties de cette norme pour répondre à des besoins concrets.** La norme française de transition utilise chaque fois que possible la structure et les éléments de rédaction du code de catalogage RDA. En est également respectée la logique qui envisage les différents éléments de données nécessaires à l'identification d'une ressource et les regroupe par nature (par exemple, Titre et ses sous-éléments Titre propre, Titre parallèle, Variante de titre, etc.) plutôt que de suivre la rédaction zone à zone d'une notice ISBD⁵.

Le résultat de ce travail a ainsi donné lieu à un premier ensemble validé d'éléments de la norme française désormais intitulée « Transposition française de RDA » (en abrégé : « RDA-FR »), qui a vocation à cohabiter avec les actuelles normes AFNOR⁶ en attendant la publication définitive de l'ensemble des règles françaises de transition. Ces premiers chapitres de RDA-FR concernent notamment trois éléments de données (2.8 Mention de publication, 3.2 Type de médiation et 3.51 Type de contenu), ainsi que des chapitres nécessaires pour commencer à établir une description (2.1 Base pour l'identification de la ressource, 2.2 Sources d'information, et aussi les règles de transcription, 1.7 Transcription, 1.8 Nombres exprimés en chiffres ou en toutes lettres, 1.9 Dates).

Leur publication officielle par l'AFNOR est **prévue pour juin 2015**.

Pour accompagner les professionnels dans l'appropriation des nouveaux éléments de RDA-FR, le groupe Formation du programme *Transition bibliographique* travaille à la rédaction de supports de formation qui viendront compléter ceux déjà utilisés depuis quelques années par le réseau des formateurs aux évolutions des catalogues et

¹ ABES : Agence bibliographique de l'enseignement supérieur.

² BnF : Bibliothèque nationale de France.

³ http://www.bnf.fr/documents/1411_transition_bibliographique.pdf

⁴ RDA (« Ressources : description et accès ») est un nouveau code de catalogage à vocation internationale encore en cours d'évolution depuis sa première publication en 2010. Son analyse par la communauté bibliothéconomique française a montré que son adoption immédiate en l'état serait coûteuse sans bénéfice probant, mais qu'il y avait tout intérêt à s'en inspirer et à l'adapter pour l'élaboration de nouvelles règles nationales de transition.

⁵ L'ISBD (*International Standard Bibliographic Description* – « Description bibliographique internationale normalisée »), élaboré dans le cadre de l'IFLA (Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques), est un ensemble normatif de règles pour la description bibliographique de toute ressource publiée existant dans les bibliothèques, dont les premières sont parues en 1971. Il constitue la base des normes françaises aujourd'hui utilisées pour l'information documentaire.

⁶ AFNOR : Agence française de normalisation.

des règles de catalogage. Ces supports serviront notamment à animer les **formations que les CRFCB⁷ proposeront à partir de septembre 2015 à tous les catalogueurs** des établissements qui, en France, souhaiteraient appliquer ces nouvelles règles et à tous ceux qui désirent en comprendre les principes, notamment en vue de la récupération de notices.

Le site « rda-en-France »⁸ devrait être remplacé à l'été 2015 par un nouveau site public, à l'élaboration duquel contribuent les membres des trois groupes nationaux du programme *Transition bibliographique* : Normalisation « RDA en France », Formation, Systèmes et données. Ce site servira à la publication régulière d'informations sur :

- les travaux en cours et à venir portés par les acteurs de la Transition bibliographique ;
- l'évolution des formats découlant de celle des règles ;
- les documents pédagogiques d'accompagnement disponibles, etc.

L'annonce de son ouverture sera relayée par l'ABES, la BnF et les CRFCB via leurs canaux habituels.

Tout bibliothécaire ou documentaliste intéressé a la possibilité de participer aux travaux des groupes du programme *Transition bibliographique* pour contribuer à la dynamique collective et veiller à y faire valoir le point de vue de sa communauté professionnelle.

Les travaux à venir du groupe national de normalisation « RDA en France » porteront notamment sur :

- l'élément Type de support qui complète l'élément Type de médiation (fin 2015) ;
- quatre nouveaux éléments relatifs à l'adresse bibliographique : diffusion, impression, production, copyright (en 2016) ;
- les règles générales sur les éléments permettant l'identification des « œuvres » et des « expressions », quel que soit leur type, et l'établissement des points d'accès correspondants (en 2016) ;
- les « relations principales » du modèle FRBR⁹ - entre œuvres, expressions, manifestations et items (en 2016) ;
- les éléments pour la description des ressources électroniques (en 2017).

Sophie GONZALES
ADCRFCB

Gildas ILLIEN
BnF

Jérôme KALFON
ABES

⁷ CRFCB : Centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques.

⁸ <http://rda-en-france.enssib.fr>

⁹ FRBR (*Functional Requirements for Bibliographic Records* – « Spécifications fonctionnelles des notices bibliographiques ») est un modèle conceptuel de données bibliographiques élaboré par un groupe d'experts de l'IFLA de 1992 à 1997. Il analyse la notice catalographique comme un ensemble d'informations portant sur quatre aspects distincts du document décrit, dénommés Œuvre, Expression, Manifestation, Item, dont chacun est mis en relation avec une Personne ou une Collectivité. Il vise ainsi à jeter les bases de catalogues innovants en fournissant le cadre conceptuel et terminologique de la mise à jour des principes internationaux de catalogage.